



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 22 novembre 2018

**Objet de la délibération**

**PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS  
PERMANENTS**

Le vingt deux novembre deux mille dix huit à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Première Adjointe.

**Etaient présents :**

Michèle DOLLÉ, Nadia SOUFFOY, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Katy BOUILLAUT, Julian PONDAVEN, Frédéric TOUSSAINT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Jean-François LE CORFF, Xavier POUREAU, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Marc LE BOUHART, Alain HASCOET, Sylvie SCOTÉ, Gwendal HENRY, Stéphanie LETELLIER

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

André HARTEREAU à Michèle DOLLÉ, Loïc RABIN à Yves GUYOT, Stéphane LOHÉZIC à Jean-François LE CORFF, Marie-Françoise CÉREZ à Claudine CORPART, Pascal LE LIBOUX à Frédéric TOUSSAINT, Françoise BARJONET MOY à Nolwenn LE ROUZIC, Serge GERBAUD à Fabrice LEBRETON, Michaël BEAUBRUN à Thierry FALQUERHO, Franck LE GOURRIÉREC à Julian PONDAVEN

**Absent(s) :**

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Madame BOUILLAUT Katy** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Ressources Humaines

**N° 2018.11.037****PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS****Rapporteur : Michèle DOLLÉ**

Il est proposé de procéder à la modification du tableau des emplois permanents afin d'intégrer, eu égard aux besoins avérés de la collectivité et conformément à l'organigramme cible validé :

- La création d'un poste de policier municipal (grade de gardien brigadier) pour renforcer le service dans le contexte de l'absence d'un agent,
- La création d'un poste au grade d'agent de maîtrise pour assurer le suivi du secteur entretien / bâtiment, suite à la réorganisation du service Patrimoine, nécessaire au pilotage du projet Citer'gie,

Les créations nécessaires sont listées ci-après :

Filière / grade d'origine	Nouveau grade	Nombre d'agents	Observations
POLICE MUNICIPALE			
Gardien brigadier de police municipale	-	1	Renforcement du service
TECHNIQUE			
Agent de maîtrise	-	1	Réorganisation service Patrimoine, en lien avec le pilotage du projet Cit'ergie

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,  
**Vu** l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 29 août et du 5 septembre 2018,  
**Vu** l'information donnée à la Commission « la ville au quotidien et au futur » en date du 10 octobre 2018,  
**Vu** l'avis favorable du Comité Technique du 18 octobre 2018,  
**Vu** l'information donnée à la Commission « Ressources » en date du 5 novembre 2018,  
**Vu** le rapport présenté en séance du Conseil Municipal,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- ➔ ADOPTE la modification du tableau des emplois permanents,
- ➔ DONNE SON ACCORD pour l'attribution aux agents concernés du régime indemnitaire correspondant à leur poste,
- ➔ DIT QUE la dépense est inscrite au Budget, au chapitre 012.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le registre dûment signé  
 Pour extrait certifié conforme  
 Le Maire,

André HARTEREAU